



La sécurité dans les communautés frontalières de la région de l'Union du fleuve Mano

Maureen Poole & Janet Adama Mohammed

Présentation

La manière dont les relations ethniques, culturelles et sociales s'étendent à travers les frontières nationales fait partie de la richesse de la région du fleuve Mano, mais elle a également contribué à l'expérience complexe et conflictuelle de la région ces deux dernières décennies. Les liens entre les frontières étatiques créent ce que l'on peut considérer comme des systèmes de conflits, dans lesquels figure une insécurité politique, économique et sociale commune. Ces systèmes exigent des actions communes et basées sur la coopération de la part d'un éventail d'acteurs.

Conciliation Resources travaille depuis plus de quinze ans avec des partenaires issus des pays de la région du fleuve Mano. Notre objectif est d'aider les populations touchées par les conflits de la région qui s'efforcent de trouver des solutions. Ensemble, nous tentons d'approfondir notre compréhension collective des conflits, de réunir les communautés divisées et de leur offrir la possibilité de résoudre leurs différends de manière pacifique.

Nous cherchons à soutenir les efforts de la société civile et des gouvernements pour faire face aux menaces à la paix en encourageant une bonne gouvernance, des élections pacifiques et la sécurité de la communauté dans la région. Notre travail repose sur la conviction qu'un engagement concerté et stratégique de la société civile, basé lui-même sur une analyse solide, peut engendrer un dialogue politique soutenu entre la société civile et les gouvernements. Celui-ci peut à son tour influencer les décideurs politiques qui vont considérer la mauvaise gouvernance et la corruption comme des facteurs influant sur la pauvreté et l'insécurité dans les pays de l'Union du fleuve Mano (UFM).

Pour cela, divers moyens sont utilisés. Nous soutenons, par exemple, la recherche sur la façon dont fonctionne la gouvernance au niveau communautaire et produisons également par la suite des films et des programmes de sensibilisation.

Nous accordons une attention particulière aux communautés frontalières et aux dynamiques transfrontalières, ainsi qu'à la façon dont l'insécurité aux frontières agit comme un facteur essentiel des conflits locaux. En partenariat avec les ONG locales et les communautés frontalières, nous encourageons la sensibilisation aux problèmes, afin de permettre à ces communautés de faire entendre leur voix et de favoriser l'engagement entre les communautés et les autorités. En travaillant ensemble, elles pourront élaborer des politiques plus constructives pour l'avenir.

Notre dernière publication de recherche intitulée : « La sécurité dans les communautés frontalières

de la région de l'Union du fleuve Mano » (en anglais, *Border Community Security: Mano River Union Region*) a pour but de favoriser ce processus en sensibilisant le public aux questions liées à l'insécurité communautaire aux frontières et aux moyens d'améliorer les politiques.

Conciliation Resources et plusieurs partenaires de la société civile, dont l'Institut démocratique du Liberia (LDI) et le Réseau d'action de la Sierra Léone sur les Armes légères (SLANSA), ont passé trois mois en 2011 à travailler et à apprendre auprès des communautés frontalières de la Sierra Leone, du Liberia et de la Guinée, par le biais d'une enquête participative. Chacune des deux organisations ont mené des enquêtes au moyen d'outils participatifs pour identifier les problèmes liés à la sécurité, aux droits de l'homme, au genre et à la gouvernance, ainsi que leur impact sur les questions de conflit dans l'UFM. Par la suite, Maureen Poole, consultante, a travaillé en collaboration avec notre Directrice de Programme de l'Afrique de l'Ouest, Janet Adama Mohammed, à la rédaction du rapport sur la situation de la sécurité dans les communautés frontalières de la région de l'UFM.

Ce travail dans les communautés marginalisées constitue une expérience d'apprentissage profond pour Conciliation Resources et nos partenaires. La nature participative et inclusive de la recherche a fourni un stimulus dynamique pour engager le dialogue avec les acteurs politiques. Surtout, l'échange que ce travail a favorisé entre les communautés, les organisations de la société civile et les acteurs politiques a été une étape constructive dans le changement des attitudes et le développement d'une sensibilisation mutuelle.

Notre but est que cette recherche apporte des informations sur les communautés frontalières et que les recommandations pratiques favorisent le changement. Ces efforts doivent se faire dans la continuité s'ils veulent avoir un impact. Les communautés, les organisations de la société civile (locales, nationales et internationales) et les décideurs politiques doivent trouver le moyen de maintenir le dialogue grâce à des travaux de recherche comme ceux-ci.

Conciliation Resources continuera à collaborer avec les communautés frontalières et les réseaux de la société civile dans l'UFM pour faire entendre leurs voix et engendrer des changements de politiques afin de mettre en place une sécurité et un développement efficaces dans la région.

Jonathan Cohen

Directeur des Programmes, Conciliation Resources

Synthèse

Les pays du bassin du fleuve Mano sont étroitement liés, non seulement par leurs frontières communes et leurs groupes ethniques, mais aussi par leur histoire et leurs conflits. Les efforts pour éviter une reprise des hostilités et consolider une paix durable doivent prendre en considération cette dimension en raison notamment du rôle clé joué par les frontières dans le début des conflits ainsi que dans le recrutement des combattants dans les guerres précédentes au Libéria et en Sierra Leone et dans les troubles en Guinée et en Côte d'Ivoire.

Depuis 2007, Conciliation Ressources travaille avec des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires dans les pays du bassin du fleuve Mano, dont le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, afin de faciliter le dialogue entre les communautés dans les régions frontalières et leurs gouvernements. Il est à espérer que le dialogue permettra d'améliorer la gouvernance, la responsabilisation et la transparence en mettant l'accent sur les zones frontalières. Ce travail a permis de souligner le fait que bon nombre de problèmes qui ont historiquement caractérisé les relations entre les forces de sécurité et les civils restent présents. Et ce malgré les réformes apparemment réussies dans le secteur de la sécurité dans des pays comme le Libéria et la Sierra Leone.

Après avoir facilité aux communautés le processus initial d'identification de leurs sujets spécifiques de préoccupation, les organisations partenaires de Conciliation Ressources ont décidé d'approfondir ce type de recherche participative transfrontalière et de réaliser une enquête de référence. Les deux principaux objectifs sont les suivants :

- a) identifier les défis communs dans les communautés frontalières des pays de l'UFM
- b) générer une enquête de référence décrivant les principaux défis à relever dans une sélection de zones géographiques. Ces preuves doivent permettre à Conciliation Ressources et à ses partenaires d'engager un dialogue politique avec les autorités nationales compétentes et les organismes régionaux afin de veiller à ce que : d'une part, la sécurité des frontières et les défis des communautés frontalières deviennent une priorité dans l'agenda sous-régional pour le développement économique et social ainsi que pour le renforcement de la paix ; d'autre part, les causes des conflits, une fois identifiés, soient traités à l'échelle locale jusqu'à l'échelle sous-régionale ; et, enfin, la participation transfrontalière et la collaboration aux niveaux local et sous-régional augmentent.

L'enquête a été réalisée dans des communautés transfrontalières sélectionnées, parmi trois des quatre pays de la sous-région du fleuve Mano, à

savoir, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Afin de récolter autant d'informations que possible des populations qui vivent dans les communautés frontalières, les méthodes de recherche ont été conçues de manière à amener les participants à définir les défis auxquels ils sont confrontés et à identifier les priorités en matière d'action. L'enquête a été menée dans les lieux choisis par les organisations partenaires de Conciliation Ressources. Ce rapport présente les résultats des enquêtes et les recommandations.

Résultats principaux

Les résultats issus des zones frontalières sélectionnées révèlent que les communautés frontalières dans l'ensemble de la sous-région sont confrontées à des défis très similaires. La majorité d'entre elles ont le sentiment d'être affectées par une mauvaise gouvernance ainsi que par une exclusion politique, sociale et économique, ce qui accentue leur marginalisation et renforce encore plus leur vulnérabilité et leur pauvreté. Comme par le passé, cette situation conduit à une insécurité potentielle et à des zones sensibles d'instabilité avec un impact de part et d'autre des frontières. Les autres défis auxquels sont confrontés les communautés frontalières comprennent notamment le manque d'harmonisation et de mise en œuvre ou d'application des principes, protocoles et conventions convenus par les pays membres, le harcèlement et l'extorsion par le personnel de sécurité, la faible responsabilisation du gouvernement, l'insuffisance des infrastructures, l'absence de prestation de services publics, la marginalisation des jeunes et le crime organisé.

Dans chaque pays, les défis suivants ont été identifiés comme les principales préoccupations :

Libéria

- Manque de réactivité totale face à la situation des jeunes ;
- manque d'émancipation des femmes et de protection des droits de l'homme ;
- faiblesse des politiques en matière de gestion transfrontalière de la sécurité et de mécanismes d'application ;
- faible responsabilisation du gouvernement et mauvaise réactivité face aux besoins sociaux de base des communautés.

Guinée

- Manque d'harmonisation et de réappropriation des diverses conventions de l'UFM et de la CEDEAO ;

- absence de mise en œuvre des politiques régionales ;
- faible responsabilisation du gouvernement ;
- insécurité des populations et vulnérabilité des femmes ;
- absence de politiques sur le manque de clarté des limites de l'État ;
- manque de capacité des responsables frontaliers.

Sierra Leone

- Faible responsabilisation du gouvernement et mauvaise réactivité face aux préoccupations de la communauté ;
- absence et faiblesse des politiques en matière de gestion de la sécurité transfrontalière ;
- manque de réactivité totale face au problème du chômage des jeunes ;
- problème de parité et violation des droits de l'homme.

Recommandations

Voici les principales recommandations faites par les participants durant les enquêtes en matière de stratégies communes/spécifiques aux pays. Si elles ne sont pas toutes réalisables, la combinaison des résultats et des recommandations offrent un important vivier de connaissances à partir duquel il est possible d'extraire des recommandations de politiques spécifiques afin de promouvoir l'amélioration de la sécurité ainsi que le développement économique et social dans les communautés frontalières.

Aux États de l'UFM, sous la houlette et le soutien du Secrétariat de l'UFM :

- Le 15^{ème} protocole devrait être transformé de toute urgence en loi nationale afin de permettre l'application de ses dispositions dans chaque État.
- Il faudrait relancer les efforts diplomatiques pour aboutir à un règlement à l'amiable de l'impasse de Yenga.
- Les responsables individuels des agences de sécurité devraient se charger de résoudre la pratique généralisée par le personnel du secteur de la sécurité de se procurer de l'argent par l'extorsion ou le harcèlement sexuel auprès des personnes qui franchissent les frontières.
- Il serait utile d'entreprendre une campagne d'éducation civique afin de réduire le nombre de

voyageurs qui franchissent les frontières sans les papiers requis.

- Il faudrait harmoniser les charges et taxes imposées par les États membres des Titres de voyages d'urgence et l'importation des marchandises.
- La coopération bilatérale entre les responsables de sécurité de la Sierra Leone et de la Guinée devrait être renforcée, et une politique cohérente devrait être mise en place pour les frontières de l'UFM. Les Comités de sécurité de district (DISEC)¹, le conseil de district et la société civile devraient coordonner leurs initiatives et développer des initiatives pour la paix et la sécurité afin de travailler avec leurs homologues guinéens.
- Il faudrait examiner et soumettre un projet révisé des Procédures opérationnelles standard pour une meilleure coordination transfrontalière des procédures de traversée des frontières étatiques dans la sous-région.
- Il serait nécessaire de prendre des mesures pour améliorer les conditions d'emploi des agents basés aux frontières.
- Il faudrait recueillir les informations et renseignements relatifs au trafic transfrontalier de drogues, d'armes et de marchandises de contrebande, en impliquant dans le processus les acteurs étatiques et non étatiques, les ministères concernés dans les gouvernements de l'UFM, l'ONU, les bailleurs de fonds, les ONG, les organisations communautaires et les OSC.
- Il serait utile d'examiner les procédures pour établir une enquête conjointe de la criminalité transfrontalière ainsi que du crime grave organisé. Il faudrait également examiner les procédures incitant à « travailler ensemble » pour que les patrouilles conjointes dissuadent les activités de contrebande et identifient les failles en matière de sécurité dans les points de passage frontaliers officiels. Il serait judicieux en outre d'introduire une politique cohérente transfrontalière d'incitation à « travailler ensemble », en particulier pour les patrouilles à pied visibles.
- Il faudrait évaluer les infrastructures actuelles et leur aptitude à gérer les processus administratifs. Il serait nécessaire d'assurer aussi l'approvisionnement des zones de

¹ Parallèlement aux Comités de sécurité des provinces (PROSEC), les DISEC ont été créés dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité en Sierra Leone, afin de décentraliser la coordination de la sécurité au-delà de Freetown, aidant ainsi à prévenir toute insurrection ou incursion entre frontières comme cela s'est produit pendant la guerre.

recherche sensibles à l'égalité des sexes ainsi que des zones d'attente sécurisées et neutres pour le stockage d'objets saisis et de personnes arrêtées pour diverses infractions transfrontalières, en attente de transfert vers les zones pertinentes de compétence.

- Il serait utile d'évaluer la qualité de la gestion du personnel transfrontalier en se concentrant sur l'égalité des sexes.
- Les structures gouvernementales locales, avec le soutien de bailleurs de fonds et des partenaires multilatéraux, devraient mobiliser des ressources visant à fournir des infrastructures standard de base (postes frontaliers intégrés, bureaux et logements, eau, équipements d'hygiène et d'assainissement) pour le personnel de sécurité aux postes frontaliers.
- Il faudrait fournir des formations et des directives quant à la mise en œuvre de politiques relatives aux protocoles économiques de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des marchandises, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, avec une attention particulière à la dignité des femmes, et sur le principe de l'égalité devant la loi.

Aux intervenants clés nationaux : Guinée

Les autorités du secteur de la sécurité

Il faudrait :

- Améliorer les conditions de vie des officiels par la mise en place de logements et en leur fournissant un équipement de travail et des conditions d'hébergement décentes. Sensibiliser davantage les responsables des barrages routiers au respect des droits des citoyens et de leurs biens.
- Améliorer les moyens de communication (talkies-walkies, téléphones mobiles).
- Soutenir les formations et le renforcement des capacités en matière de gestion frontalière des agents chargés de cette fonction et faire respecter les droits des citoyens.
- Recommencer à organiser des réunions régulières entre les autorités civiles et militaires de part et d'autre de la frontière afin qu'elles se partagent et coordonnent les décisions.
- Renforcer la sécurité en y plaçant des patrouilles à pied visibles le long de la frontière.

Les communautés

Il serait utile de :

- Entretien des pistes rurales.
- Créer des projets sociaux collectifs (construction de salles de classe et de lieux de réunion pour les autorités, forages, développement de marchés publics).
- Inclure les jeunes et les femmes dans des activités génératrices de revenus et mettre en place des projets communautaires.
- Subvenir aux fournitures scolaires des enfants.
- Créer des postes et des centres de santé avec le personnel et les médicaments nécessaires.
- Former les organisations communautaires, les autorités civiles et militaires au maintien de la paix, à la bonne gouvernance et à la décentralisation.

Libéria

Il faudrait :

Évaluer l'état de la sécurité en vue d'améliorer la capacité des officiels frontaliers.

Examiner et augmenter le nombre de membres du personnel de sécurité aux frontières.

Améliorer la qualité des infrastructures et des installations aux frontières et les installations de gestion des frontières ainsi que la fourniture de services sociaux de base.

Élaborer une stratégie de formation pour améliorer la capacité opérationnelle du personnel frontalière déployé aux frontières de l'État.

Sierra Leone

Il faudrait :

- Fournir un soutien logistique à la sécurité au niveau de la frontière pour favoriser une gestion efficace et efficiente et, le cas échéant, en discutant des modalités d'intégration des installations et des pratiques de travail communes.
- Veiller à ce que les officiers supérieurs des différents départements du secteur de la sécurité contrôlent régulièrement les agents moins expérimentés basés aux frontières.
- Surveiller l'emploi temporaire du personnel à l'immigration aux frontières. Nombreux d'entre eux ne sont ni payés, ni munis d'uniformes ou de cartes d'identité.

- Fournir une formation régulière, y compris des cours de remise à niveau, afin de renforcer le professionnalisme du personnel de sécurité à la frontière, dont la police, l'armée ainsi que le personnel à l'immigration et aux douanes.
- Le Bureau de la sécurité nationale (ONS) devrait revoir sa politique de parité et inclure davantage de femmes et de jeunes dans les DISEC et les commissions chargées de la sécurité des chefferies.
- Veiller à ce que le processus de décentralisation fournisse des structures de gouvernance au sein des communautés qui sont démocratiques, représentatives, transparentes et responsables.
- Tous les intervenants clés au sein des communautés devraient intégrer les mécanismes de transparence et de responsabilisation.
- La société civile, avec l'appui du gouvernement de la Sierra Leone et les bailleurs de fonds, devrait promouvoir et vulgariser les trois lois communément appelées « Gender Acts » dans les communautés frontalières.
- Participer à la formation des jeunes dans les régions frontalières, notamment sur les compétences en matière de leadership et de transformation des conflits.
- Le gouvernement de la Sierra Leone devrait de toute urgence réagir face aux sentiments de vulnérabilité et de marginalisation qui prévalent dans les communautés frontalières. Les députés, les élus locaux et les dirigeants traditionnels devraient mettre davantage l'accent sur l'importance de maintenir un contact régulier avec leurs électeurs.
- Les DISEC, les responsables des ONS et les dirigeants du gouvernement de la Sierra Leone devraient prendre au sérieux les menaces d'alerte précoce sur la paix et la sécurité dans les communautés frontalières découlant de litiges fonciers liés à la propriété et ceux relatifs aux bergers nomades ainsi qu'aux droits de pâturage et d'exploitation agricole.
- Le gouvernement de la Sierra Leone et les acteurs de la société civile devraient donner la priorité à « l'accès à la justice » aux femmes et aux jeunes dans les communautés rurales.

Remerciements

Merci aux personnes en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria, les fonctionnaires et les membres des communautés frontalières, qui a aidé CR et les équipes d'enquête de nos partenaires de la société civile - y compris ABC Development Guinée, l'Institut démocratique du Liberia (LDI) et le Réseau d'action de la Sierra Leone sur les

Armes légères (SLANSA) – de fournir des faits et des preuves de fond à l'appui de la validité du matériel de recherche présentée dans ce rapport.

La recherche a commencé en 2011 et, avec les partenaires et les membres du Réseau VOICE locaux de Conciliation Resources, a connu une période de discussion en 2012. Publié 2013.

Le rapport complet original (en anglais) sur lequel est basé ce résumé peut être téléchargé à partir de: www.c-r.org/MRU-border-report-English

Conciliation Resources

173 Upper Street
London N1 1RG

Téléphone +44 (0)20 7359 7728
Fax +44 (0)20 7359 4081
Email cr@c-r.org
Site web www.c-r.org

[Facebook.com/ConciliationResources](https://www.facebook.com/ConciliationResources)
[Twitter.com/CRbuildpeace](https://twitter.com/CRbuildpeace)



Photo de couverture: Janet Adama Mohammed (au centre) en photo discuter de la sécurité des frontières MRU avec des représentants de la Sierra Leone dialogue communautaire et un groupe de défense.
© Conciliation Resources/Clare Richards